

PROCÈS-VERBAL DE LA DOUZIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT (OBVNEBSL)

Tenue le lundi 22 juin 2020, à 18 h 00, En visioconférence – (plateforme ZOOM)

PRÉSENCES

SIMON TWEDDELL	ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT
ALEXA BÉRUBÉ DESCHÊNES	ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT
RAPHAËLE TERRAIL	ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT
MARIE-CAMILLE ST-AMOUR	ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT
JACQUES CHAUVETTE	CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT
PIERRE SIROIS	FÉDÉRATION DES GROUPEMENTS FORESTIERS DU BAS-SAINT-LAURENT
JUDES CÔTÉ	RÉSERVE FAUNIQUE DE MATANE
FRANCIS GAGNÉ	CLUB DE MARCHÉ DE RIMOUSKI
SIMON MASSÉ	CITOYEN
JEAN-PIERRE LUSIGNAN	ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC PLOURDE
DAVE DUMAS	VILLE DE RIMOUSKI
MARIE-PIER BÉDARD	BORALEX
CHRISTIAN NOZAIS	UQAR
MYLÈNE GAGNON	FÉDÉRATION DE L'UPA DU BAS-SAINT-LAURENT
CLAIRE	MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT
JEAN LAMOUREUX	ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC SAINT-MATHIEU
CHARLES TREMBLAY	MRC DES BASQUES
BERTIN DENIS	MRC DES BASQUES
ÉTIENNE BACHAND	COMITÉ ZIP DU SUD-DE-L'ESTUAIRE
GWENDOLINE TOMMI-MORIN	CITOYENNE
GILLES COUTURE	MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
JEAN-DENIS DUTIL	CITOYEN

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DU PRÉSIDENT

Tel que le stipulent les règlements généraux (article 6.5.2), c'est le président de l'OBVNEBSL, M. Francis Gagné, qui agit comme président de l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'ouverture de la réunion (18h00).

Il est convenu de nommer un ou une secrétaire d'assemblée.

AGA-2020-01 ADOPTION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

- *Il est proposé par M. Francis Gagné, appuyé par M. Bertin Denis et adopté à l'unanimité de nommer M. Simon Tweddell, directeur général de l'OBVNEBSL, à titre de secrétaire d'assemblée.*

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le secrétaire d'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour.

AGA-2020-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- *Il est proposé par M. Jacques Chauvette, appuyé par M. Simon Massé et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.*

3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION (CONFORMITÉ)

Le secrétaire de l'assemblée effectue la lecture de l'avis de convocation envoyé aux membres le 2 juin 2020 et de l'article 6.2 des règlements généraux de l'OBVNEBSL. Le président constate la conformité de l'avis de convocation.

4. CONSTATATION DU QUORUM

Le secrétaire réfère à l'article 6.4 des règlements généraux de l'OBVNEBSL qui stipule que l'assemblée générale annuelle est constituée de tous les membres en règle présents. Le président constate le quorum.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 11^{IÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE POUR L'ANNÉE 2018-2019, TENUE LE 20 JUIN 2019

Le secrétaire fait un résumé du procès-verbal.

AGA-2020-03	RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA 11^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'OBVNEBSL DU 20 JUIN 2019
--------------------	---

- L'adoption du procès-verbal de la 11^e assemblée générale annuelle (20 juin 2019) de l'OBVNEBSL est proposée par M. Judes Côté, appuyée par M. Étienne Bachand et adoptée à l'unanimité.

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2019-2020

M. Francis Deschênes, comptable et vice-président du *Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent*, présente et commente les états financiers 2019-2020 de la corporation. Ces derniers sont montrés à l'écran.

M. Deschênes informe les membres des principaux résultats obtenus (page 3) cette année. Il présente aussi pour la première fois à l'annexe 2 un bilan financier spécifique pour le financement statutaire du MELCC dédié à la gestion corporative, à la promotion, la mise à jour et au suivi de la mise en œuvre du PDE. Cet exercice était exigé par le MELCC au 31 mars 2020 dans l'entente de trois ans avec ce dernier. M. Deschênes constate des revenus de subventions à l'équilibre avec les dépenses pour l'année 2019-2020. Un revenu d'intérêt de 9 015\$ a été généré par, entre autres, le placement passé d'une partie de l'enveloppe statutaire qui est venu à échéance en 2019. Il mentionne l'excellente santé financière de l'organisme.

7. NOMINATION D'UN EXPERT-COMPTABLE POUR LE PROCHAIN EXERCICE FINANCIER (2020-2021)

Le président mentionne qu'à la suite de l'analyse de soumissions de deux firmes comptables récemment, le CA recommande à l'AGA de reconduire pour une année le *Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent* pour réaliser la mission d'examen des états financiers 2020-2021.

AGA-2020-04	NOMINATION DE L'EXPERT-COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2020-2021
--------------------	--

- Il est proposé par M. Bertin Denis, appuyé par M. Jean Lamoureux et adopté à l'unanimité de retenir les services du Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent comme expert-comptable pour l'année 2020-2021.

8. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DES OPÉRATIONS 2019-2020

a- *MESSAGE DU PRÉSIDENT*

Le président de l'OBVNEBSL lit à ce point-ci son message aux membres de l'assemblée.

D'emblée, il rappelle à l'assemblée la vision du PDE de l'organisme : « De l'eau de qualité en quantité suffisante dans un écosystème en santé où tous les citoyens sont sensibilisés et

responsabilisés envers la ressource en eau comme étant une richesse et un patrimoine à protéger et à conserver ».

Il rend compte ensuite de l'ensemble des nombreuses actions accomplies au cours de l'année entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020. Il traite également des activités de communications comme le dixième anniversaire de l'OBVNEBSL et le développement d'un logo exclusif. Il rappelle la quatrième édition du Prix Anselme Gagné remis à M. Jean-Denis Dutil pour, entre autres, son action remarquable dans la protection et la mise en valeur de l'eau de Saint-Marcellin. Il note la mise en ligne d'un nouveau site internet en plus de la réalisation de maquettes d'un bassin versant en trois dimensions par les élèves de l'école secondaire de Trois-Pistoles.

Au niveau de l'équipe de professionnels, Louis-David Pitre et Marie-Pier Laplante sont partis relever de nouveaux défis. Il les salue chaudement pour leur contribution. D'autre part, Raphaële Terrail, puis Marie-Camille St-Amour sont venues se joindre à Alexa Bérubé Deschênes pour former la belle petite équipe dynamique dirigée par notre directeur général, Simon Tweddell. Il remercie toute l'équipe pour la somme de travail de qualité effectué en 2019-2020.

En terminant, il remercie les partenaires, les membres du comité exécutif, Simon Massé, 1^{er} vice-président, Étienne Bachand, 2^e vice-président, Marie-Hélène Langis, trésorière, et Gwendoline Tommi-Morin, secrétaire et tous les membres du conseil d'administration. Il remercie les membres de chacun des quatre comités sectoriels de l'eau. Et une mention spéciale aux administratrices Marie-Ève Simard (2016) et Marie-Hélène Langis (2018) qui quittent.

Finalement, il souhaite pour l'année 2020-2021 de la créativité, de la passion et de la détermination dans notre belle vision à partager.

b- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente le Rapport d'activités 2019-2020 (document présenté à l'écran) et fait une synthèse des éléments qu'il contient : dans le cadre de l'entente triennale entre le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques, l'année a été consacrée à la poursuite de la promotion, la mise à jour et le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau. Ce qui a amené, en autres, à l'identification de cinq problématiques prioritaires du PDE, à la planification de l'exercice qui mènera à l'identification des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques et à l'utilisation de la base de données AGIRE pour un suivi optimiser des actions du PDE.

Aussi, l'organisme a participé cette année au Programme d'acquisition de connaissances sur la qualité de l'eau des rivières Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis, Matane, et la rivière Centrale; pour la relève, Écol'Eau a rejoint plus de 400 élèves dans 16 classes du primaire et du secondaire dans douze écoles des secteurs de Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane; un nouveau programme éducatif sur l'eau (le WET) qui a permis de sensibiliser lors de trois ateliers 190 élèves dans 9 classes; aussi trois grands thèmes ont été développés lors de Juin mois de l'eau – 2019 : l'importance et les fonctions des milieux humides, les plantes exotiques envahissantes et l'économie de l'eau potable. Les professionnels ont poursuivi l'acquisition de connaissances, le suivi et le contrôle des populations de plantes exotiques envahissantes, particulièrement la berce du Caucase; une campagne de sensibilisation sur ce terrible envahisseur qu'est le myriophylle à épis auprès des municipalités a aussi été effectuée ce printemps, des associations de lacs, des partenaires fauniques et des parcs; sur les écosystèmes riverains : la végétalisation des rives, ce sont près de 1 500 plants livrés; au niveau forestier : la participation aux travaux des tables de gestion intégrée des ressources;

sur les milieux humides et hydriques, identification d'objectifs de conservation; au niveau agricole, poursuite du projet-phare de la rivière Centrale à Saint-Simon en 2018-2023, toujours dans le but de développer de nouvelles pratiques (on songe à faire de même pour la rivière du Sud-Ouest à l'invitation du parc national du Bic). Enfin, mentionnons la participation à différents comités consultatifs.

Le dixième anniversaire de l'OBVNEBSL a aussi été célébré cette année en développant un logo exclusif; aussi, la quatrième édition du Prix Anselme Gagné a retenu la candidature de M. Jean-Denis Dutil pour, entre autres, son action remarquable dans la protection et la mise en valeur de l'eau de Saint-Marcellin. Mentionnons les outils promotionnels usuels, mise en ligne d'un nouveau site internet, en plus de la réalisation de maquettes d'un bassin versant en trois dimensions par les élèves de l'école secondaire de Trois-Pistoles. Enfin, pour satisfaire votre intérêt, vous trouverez au tableau 4 du Rapport d'activité, les 164 actions de formation, de support, de rencontres de travail, de représentation et de communication auxquelles les administrateurs ou les membres de la permanence ont assisté en 2019-2020.

À la suite de la présentation du Rapport annuel des opérations 2019-2020, le directeur général remercie l'équipe de permanence pour son excellent travail.

9. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES OFFICERS (2019-2020)

La loi indique qu'il importe peu de faire ratifier ou non les actes des administrateurs, car si un geste ou une décision contrevient à la loi, les administrateurs et officiers peuvent être poursuivis. Toutefois l'usage veut que dans les assemblées générales ce point soit conservé, la corporation l'a donc maintenu.

AGA-2020-05 RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES OFFICERS EN 2019-2020

- Il est proposé par M. Jean-Pierre Lusignan, appuyé par M. Jean Lamoureux et adopté à l'unanimité de ratifier les actes posés par les administrateurs et les officiers pour l'année financière 2019-2020.

10. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS À VENIR (2020-2021)

Le directeur présente le Plan d'action 2020-2021 (document présenté à l'écran). Il rappelle que l'OBVNEBSL, comme tous les autres OBVs du Québec, est maintenant accompagné d'une convention de gestion effective de 2018 à 2021 pour laquelle des livrables en lien avec le PDE et la gestion sont attendus. En effet, l'année sera consacrée à la poursuite de la promotion, la mise à jour et le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau. Ce qui amènera, en autres, à l'identification des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques.

Il présente les grandes lignes des projets à venir et ceux potentiels pour les bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Aussi, divers projets et partenariats vont se poursuivre et/ou vont être mis de l'avant notamment dans les secteurs associés aux plantes exotiques envahissantes (PEE), à la gestion durable des eaux pluviales, à la poursuite de la concertation du milieu agricole du bassin de la rivière Centrale, à la poursuite du programme de sensibilisation Écol'Eau, à la recherche, etc.

11. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

a- *NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT (E) D'ÉLECTION ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION*

AGA-2020-06 NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT (E) D'ÉLECTION

- Il est proposé par Mme Gwendoline Tommi-Morin, appuyé par M. Simon Massé et adopté à l'unanimité de nommer M. Simon Tweddell président d'élection.

AGA-2020-07 NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

- Il est proposé par M. Jacques Chauvette, appuyé par M. Mylène Gagnon et adopté à l'unanimité de nommer Mme. Alexa Bérubé Deschênes comme secrétaire d'élection.

b- *NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS D'ÉLECTION*

AGA-2020-08 NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS D'ÉLECTION

- Il est proposé par M Dave Dumas, appuyé par M. Simon Massé et adopté à l'unanimité de nommer Mme Marie-Camille Saint-Amour et Mme Raphaële Terrail à titre de scrutateur d'élection.

Différents postes sont à combler sur le conseil d'administration et différents collèges électoraux sont formés dans l'assemblée pour désigner les administrateurs qui combleront ces postes. Les postes à combler par secteur et les administratrices et administrateurs élus sont :

SECTEUR	ORGANISME	PERSONNE DESIGNÉE
MRC DE LA MATANIE	MRC de la Matanie	M. Nixon Sanon
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE	MRC de Rimouski-Neigette	M. Dave Dumas
MRC DE RIVIERE-DU-LOUP	MRC de Rivière-du-Loup	M. Gilles Couture
AUTOCHTONE		vacant
GISL	Comité Zip du Sud-de-l'estuaire	M. Étienne Bachand
RECREOTOURISME	Club de marche de Rimouski	M. Francis Gagné
RECREATION ET VILLEGIATURE	Association des riverains du lac Plourde	M. Jean-Pierre Lusignan
FAUNE	Réserve faunique de Matane	M. Judes Côté
GESTIONNAIRES DE BARRAGES	Boralex	Mme Marie-Ève Simard
FORÊT PUBLIQUE	Corp. de gestion de la certification au Bas-Saint-Laurent	M. Jamal Kazi
FORÊT PRIVÉE	Fédération des groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent	M. Pierre Sirois
INDUSTRIE		vacant
DEVELOPPEMENT	Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	Mme Marie-Hélène Langis
CITOYEN	Citoyen	M. Simon Massé

AGA-2020-09 NOMINATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

- Il est proposé par Mme Mylène Gagnon appuyé par M. Jean Lamoureux et adopté à l'unanimité d'entériner la nomination de M. Étienne Bachand du Comité Zip du Sud-de-l'Estuaire, M. Francis Gagné du Club de marche de Rimouski, de M. Jean-Pierre Lusignan de l'Association des riverains du lac Plourde, de M. Judes Côté de la Réserve faunique de Matane, de Mme Marie-Pier Bédard de Boralex, de M. Pierre Sirois de la Fédération des

groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent, de M. Jamal Kazi de La Corporation de gestion de la certification au BSL et de M. Simon Massé comme membre citoyen.

12. QUESTIONS DIVERSES DES MEMBRES

- M. Jean Denis Dutil se questionne sur l'accessibilité des données d'analyses produites récemment par l'Agence de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent pour la classification et priorisation de complexes forestiers ayant un fort indice de biodiversité.

13. MOT DE LA FIN ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président reconnaît l'intérêt démontré par les membres de l'assemblée et les remercie de s'être présentés malgré la formule en visioconférence. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs et leur souhaite bonne chance dans ce nouveau défi.

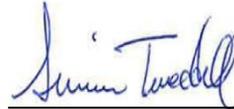
AGA-2020-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- Il est proposé par Mme. Gwendoline Tommi-Morin de lever l'assemblée.

L'assemblée générale est levée à 20 h 00.



Francis GAGNÉ
Président d'assemblée



Simon Tweddell
Secrétaire d'assemblée